

Prévention, dépistage et prise en charge du Burnout

Le « burnout », un terme de plus en plus répandu qui, dans le langage courant, renvoie tant à la dépression, qu'au stress au travail ou à l'excès de fatigue. Un terme qui inquiète autant qu'il crée de jugement ou d'incompréhension ; un terme qui mérite qu'on prenne le temps de le définir afin de saisir toute la complexité qu'il renferme. Que ce soit dans le domaine professionnel ou personnel, ce syndrome multi symptomatique touche un nombre croissant de patients d'âge, sexe ou situation socioéconomique très divers.

Ce programme vise à :

- Définition du burnout
- Prévention et identification des risques
- Pose du diagnostic et prise en charge thérapeutique

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

- Pharmacien
- Chirurgien-dentiste
- Paramédicaux
- > Aide-soignant
- > Auxiliaire de puériculture
- > Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)
- > Masseur-kinésithérapeute
- > Puéricultrice Diplômée d'Etat
- > Infirmiers
- * Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
- * Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE)
- * Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)



Prévention, dépistage et prise en charge du Burnout

– Biologiste

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Psychologue clinicienne, Formatrice afpc.

MÉTHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode Pédagogique : Expositive et active

Afin d'aborder le plus complètement la notion du burnout, la formation sera articulée autour de 3 temps :

- Éléments théoriques
- Echanges sur des situations vécues
- Etude de vignettes cliniques avec analyse des pratiques professionnelles

Mode d'Exercice du Participant : Formation mixte

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC

Etape 1 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Elle sera réalisée à l'aide d'un QCM1 transmis aux participants 15 jours avant la formation, ainsi qu'un guide « Mon DPC avec l'afpc » remis en début de formation ; Partie 1 : Questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles.

Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

> Définition du burnout.

> Épidémiologie.



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Prévention, dépistage et prise en charge du Burnout

> Évaluation des différents facteurs de risque (Personnalité, environnement, situations...).

> Variabilité et évolution de la symptomatologie.

- Quels sont les symptômes « clés » ? Psychiques et/ou Somatiques ?
- Qui pose le diagnostic ? 5. Quelle(s) prise(s) en charge, par qui et à quel moment ?

> Réflexion autour de la question du temps.

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie aux participants conformément à l'arrêté du 25 juillet 2013 relatif au DPC.

